

La résistance communale

Galdys Tzul Tzul

Traduction Tamara Sánchez Albarracín

Gladys Tzul Tzul, chercheure et artiste visuelle guatémaltèque est une indigène maya K'iche. Elle étudie les relations de genre et les politiques communautaires de son peuple. Celle qui revendique sa filiation avec Atanasio Tzul leader de la révolution de 1820 est une militante qui a participé aux enquêtes sur les assassinats de militants indigènes et se bat pour l'autonomie des communautés. Elle fait partie d'un groupe d'artistes visuels indigènes [Con voz propia](#).

A ma sœur, Jovita Tzul. Et avec tout mon respect et ma gratitude pour les centaines de milliers de femmes et d'hommes qui sont maires, alguaciles¹, présidents de confréries, chefs, sages-femmes, membres des comités de l'eau et des routes, parce que ce sont eux qui portent au quotidien la résistance.

Comment expliquer la vitalité de la lutte communale indigène ? De quelle manière peut-on rendre justice aux histoires, aux horizons et aux limites de ces luttes ? Si nous suivons Foucault, il n'est pas possible d'envisager l'exercice du pouvoir sans son envers, ni de penser la résistance en dehors du pouvoir. Il me semble que ce raisonnement peut être utile pour répondre aux questions que nous nous posons.

Considérons un espace concret : le Guatemala. Vingt années se sont écoulées depuis la signature des accords de paix, et, au même moment, l'entrée en vigueur de l'Accord de

libre-échange avec les États-Unis. Entretemps, l'antagonisme entre la communauté et l'État s'est intensifié. De nouvelles formes de combat ont émergé sur les terres communales qui appartiennent depuis toujours aux communautés. La hausse significative de la vente d'alcool a renforcé les conflits à l'intérieur des villages². La dynamique du processus de recherche des personnes assassinées et enterrées dans des cimetières clandestins pendant la guerre s'est poursuivie. Les communautés ont débattu des réformes de la Constitution pour empêcher qu'on ne touche à certaines prérogatives protégeant les peuples indigènes sur les questions de la terre et de la justice communale. Cette période a également été marquée par la persécution pénale des autorités et de membres des communautés indigènes par le ministère public.

Éléments de compréhension de la résistance communale

Les acteurs principaux de ces processus de résistance indigène sont des hommes, des femmes, des garçons, des filles, des anciennes et des anciens qui partagent une terre ; qui travaillent ensemble à la construction de leurs routes ; qui reboisent et prennent soin des sources ; qui organisent des fêtes communales. C'est cette capacité politique de délibération autour des formes de partage, d'organisation des journées de travail communal, et de régulation de l'usage des biens communs, qui forme le socle politique fondamental de la résistance.

C'est cette forme de gouvernement, qui produit des institutions pour s'auto-réguler, sans pour autant se désintéresser des changements dans les régulations que l'État et le capital imposent aux communautés, qui est au cœur de la définition du communal. Il s'agit de processus longs et non sans contradictions. Les communautés indigènes ont su comprendre les pratiques spécifiques du pouvoir. En de nombreuses occasions, leurs luttes ont permis de freiner le capital dans son entreprise d'accaparement des terres et des biens communs.

En effet, les luttes communales ont réussi à entraver la mise en place de projets extractivistes sur leurs terres, par exemple, en dénonçant la violence contre les femmes et en l'empêchant par des actions directes. Mais aussi au travers de discussions sur les articles de la Constitution se référant à l'exercice de la justice communale. Il y a une dimension anticapitaliste dans les luttes communales car celles-ci sont parvenues à empêcher des projets porteurs d'une conception du bien commun qui le réduit à la propriété privée et la

représentation individuelle.

Ainsi, la résistance doit se penser dans la simultanéité. Car quand les peuples défendent des terres, ils ne négligent pas pour autant leurs formes de gouvernement communal interne et ils trouvent des solutions à leurs problèmes. C'est donc à contre-courant de la domination et de l'exploitation qu'ils proposent des horizons politiques qui sont une affirmation de la vie.

Nous qui sommes nés dans cette communauté et qui avons étudié la politique communale, nous savons que, malgré le passage des siècles et des années, une infinité d'histoires restent vivantes et présentes à l'intérieur des communautés : des histoires sur la mort et les conditions matérielles qui aidèrent les familles à enterrer leurs morts ; mais aussi des histoires sur les efforts mis en œuvre pour la construction des routes et sur les processus délibératifs qui ont permis d'adapter les structures communales aux agressions du capital. En somme, la résistance communale s'organise progressivement, et ce sont les autorités communales qui la mettent en œuvre à travers le travail communal.

Le travail communal est la colonne vertébrale de l'organisation de la résistance car il s'agit de l'énergie sociale qui stimule la vie au sein des communautés. Cette forme de travail prend différents noms dans les peuples K'ax K'ol (K'iche') ou Munil (Ixil)³. Le travail communal est central car il crée l'énergie nécessaire à la production et la préservation des biens communs. En témoignent le nombre de journées que les familles passent dans les communautés pour la production d'eau ou l'organisation des fêtes.

Vu sous cet angle, le travail communal est la force sociale qui produit l'énergie nécessaire à la conservation des structures communales, car il permet de décider sur tout ce qui se partage. On décide quel sera le travail et on travaille comme on l'a décidé.

Les communautés indigènes se caractérisent par une grande fluidité politique. De ce fait, les réponses aux agressions varient en fonction de l'histoire de chaque territoire. Cette souplesse trouve son origine dans un entrelac d'expériences passées, qui rend possible l'auto-régulation et la production de mécanismes de gestion des biens communs.

Si nous prenons en compte ces éléments pour penser les communautés indigènes, notre compréhension des stratégies et des formes que prennent leurs luttes s'améliorera. Et cela permettra aussi d'imaginer des stratégies politiques pour interpréter le pouvoir et comprendre les effets des histoires nationales sur les géographies concrètes. En ce sens, pour comprendre la lutte des communautés indigènes, cette lutte qui dure, qui ne faiblit pas et doit répondre à des agressions constantes, il faut la voir comme le résultat d'une histoire

au cours de laquelle s'est constitué un ensemble de formes de gouvernement, de dispositifs d'auto-défense, de stratégies de récupération de leurs terres et de tout ce qu'elles contiennent.

La résistance communale des femmes

En novembre 2018, la communauté de Santa María Tzejá a de nouveau ratifié les accords communautaires interdisant la vente d'alcool dans les terres communales. Au cours d'une assemblée, on a annoncé que les décisions communales gouvernaient, depuis toujours, le bien commun.

Cette communauté a été très affectée par la guerre civile. Elle s'est militarisée et il y a eu de nombreux morts et disparus, ce qui a poussé la majorité des familles à se réfugier dans l'État de Campeche au Mexique. En l'exil, ils ont organisé leur vie de manière communale et ont réussi à adapter leurs institutions et leurs normes au nouveau contexte pour pouvoir reproduire la vie ensemble. « En partant, nous avons aussi amené avec nous nos formes d'organisation communale, parce que si nous avons pu survivre malgré le contexte, c'est grâce à l'organisation communautaire », affirme un des membres de la communauté de Santa María Tzejá.

Quand les communautés sont retournées à Ixcán, elles ont entamé un processus de réorganisation pour s'occuper des bornes frontières, organiser des commissions pour reproduire la vie, mais aussi pour s'attaquer au problème de l'alcoolisme. En 1994, à Tzejá, des assemblées communautaires délibérèrent et émirent procès-verbaux afin de réguler et prohiber la vente d'alcool.

Au sein des réunions et assemblées de la Red de Organizaciones de Mujeres del Ixcán (ROMI)⁴, réseau composé de 103 organisations de femmes de toutes les communautés d'Ixcán, les femmes ont pointé la consommation d'alcool comme une des causes principales de l'augmentation de la violence contre les femmes et contre les enfants ; elle génère de l'instabilité, détruit l'harmonie familiale et déséquilibre son économie, pour ne mentionner que certaines de ses conséquences.

Vers la fin des années 1990, il y a eu une multiplication du nombre de bars et une augmentation de la vente et de la consommation d'alcool. Le travail de thèse de Juan de León Laynez (2018) a montré que le territoire de Nebaj, sur lequel plus de cent massacres ont eu lieu, et où s'est perpétré le génocide ixil (à côté d'Ixcán), a été envahi par les bars

depuis la signature des accords de paix. Selon ce chercheur, on serait passé de 4 bars en 1988 à plus de 190 entre 2017 et 2019, au moment de son enquête. Même si 37% avaient l'autorisation de vendre de l'alcool, 63% le faisaient de manière illégale, parce que c'étaient des magasins qui vendaient d'autres produits que l'alcool. Dans son travail de recherche (2018), De León déplore que les licences d'alcool soient accordées par le ministère de la Santé, alors que sa fonction est de veiller au bien-être et à la santé. Cette critique a été reprise dans les réunions des femmes de la ROMI.

C'est dans ce contexte que la vente d'alcool a été interdite à Nebaj, San Marcos, Sololá, Totonicapán et dans d'autres communautés, précisément parce que l'on y recense des morts causées par l'alcoolisme (par exemple, à Ixcán, en 2014, un jeune est mort de coma éthylique). Les femmes qui rejoignent la ROMI ont conscience des ravages de l'alcoolisme, pour elles, la mort de ce jeune montre qu'il y a urgence, et elles signalent avec inquiétude que les adolescents sont en danger, car on dénombre plusieurs cas de jeunes adolescents qui volent dans leurs maisons pour acheter de l'alcool.

Dès lors, ce thème est devenu central dans l'assemblée communale, la principale préoccupation étant de protéger les enfants, les femmes et la communauté en général. Les femmes de la ROMI affirment que leur objectif est de chercher l'harmonie de la vie communale, pour que la communauté conserve sa liberté et sa paix. « Quand les maris sont ivres, ils maltraitent les autres, et quand ils ne sont pas ivres, ils restent tranquilles. Notre fonction est simplement de veiller au bien-être des femmes, des enfants, de la famille et de la communauté en général », disait en novembre 2018 une femme membre de la ROMI, qui avait auparavant occupé la fonction communale d'*alguacil*.

En 2014, le ministère public a poursuivi les autorités communales de Santa María Tzejá pour la fermeture des bars et des magasins qui vendaient de l'alcool, sous prétexte qu'il y avait là violence contre les femmes, car l'un des magasins fermés pour vente illégale d'alcool était tenu par une femme. Le représentant du ministère public a qualifié de violence contre les femmes une décision prise par toute la communauté et il a poursuivi en justice les autorités communales⁵.

L'assemblée communale s'est mobilisée et des assemblées extraordinaires ont été organisées, à l'occasion desquelles une femme du troisième âge a pu s'exprimer sur le sujet :

Dans l'histoire de notre communauté, c'est la première fois que les décisions que nous prenons en tant qu'autorités sont criminalisées et poursuivies en justice. Nous avons notre propre dynamique d'organisation. Le bâtiment dans lequel se trouvaient les bars et les

magasins qui vendaient de l'alcool, se situe sur une terre communale, c'est pour cela que l'assemblée peut décider de ce qu'il s'y passe. Cela n'a rien à voir avec le fait que c'est une femme. Cela a à voir avec le fait qu'elle n'a pas respecté les accords communautaires et qu'elle a bouleversé l'harmonie de la communauté et des autres femmes.

Comme le dit bien cette femme, le processus communal historique d'auto-régulation, lors de son examen par les tribunaux ordinaires, a créé un autre type d'hostilité aux décisions communales qui visent à prendre soin de la vie, tout en activant un processus de résistance qui a modifié la vie politique communale.

Voici les réflexions d'une jeune membre de la communauté sur ce sujet :

Le cas des bars était connu de tous et a été largement discuté. Nous avons appelé les vendeurs et nous leur avons parlé pendant les assemblées. Nous leurs avons laissé du temps pour se manifester. Nous les avons écoutés. Plusieurs d'entre eux ont compris et une seule personne n'a pas respecté l'accord communautaire. Nous avons essayé de lui faire comprendre, nous l'avons appelée à plusieurs assemblées ; la dame a reconnu qu'elle vendait de l'alcool et s'est engagée à ne plus le faire. Nous avons découvert qu'elle vendait de l'alcool dans des sacs. Mais nous, avant d'être des vendeuses ou une organisation, nous sommes d'abord membres de la communauté. Les autorités communautaires accomplissent leur devoir. L'état n'est pas seulement en train de poursuivre les autorités. Il est en train de poursuivre toute la communauté.

L'alcool a toujours été présent dans les sociétés indigènes. Les peuples indigènes ont d'ailleurs toujours produit des substances et des boissons pour accéder à des états altérés de conscience ou pour les utiliser dans les rituels. Mais son usage était réglementé. Par exemple, « Les gens buvaient *un coup* lors qu'ils étaient tristes, ou à l'occasion des fêtes, mais toujours avec mesure. Aujourd'hui, par contre, on vend cet alcool dont on ne sait même pas à partir de quoi il est fait».

Un membre de la communauté s'est exprimé sur la régulation :

Oui. On boit de l'alcool, mais s'il n'y a pas d'endroit où l'acheter, on boit moins. On sait qu'il y a des moments pour le faire et on sait quand c'est approprié. C'est pour ça qu'il est important que la vente d'alcool soit interdite. En tant que membres de la communauté, nous l'avons décidé et en tant que communauté, nous avons demandé que les bars soient fermés. Nous les avons fermés⁶.

Les formes que prend la résistance peuvent être l'auto-régulation interne ou la défense des institutions communales : elles sont décidées par l'assemblée et les autorités communales. Dans tous les cas, interdire la vente de boissons alcoolisées permet de limiter la violence contre les femmes, car ce qui prévaut, c'est la condition communale, c'est-à-dire le partage des moyens concrets offerts par la terre communale. La résistance communale est aussi la résistance des femmes.

1□ Les *alguaciles* sont responsables de l'ordre au sein de l'administration municipale indigène.

2□ Voir la recherche réalisée par Juan de León Laynez pour l'obtention du diplôme de Technicien en Développement Communautaire de l'Université Ixil.

3□ Dans les communautés indigènes au Guatemala, il existe différentes manières de nommer le travail communal. Il s'agit d'un travail non rémunéré qui a pour bénéfice l'usage des biens communs.

4□ La ROMI (« Réseau d'Organisations de Femmes d'Ixcán ») est née après l'exil. L'association travaille sur quatre axes dont le principal est la lutte contre les violences faites aux femmes.

5□ Dans le dossier 16029-220770 du tribunal pénal du département Alta Verapaz au Guatemala, le délit fut caractérisé comme « délit de féminicide, de violence sexuelle et autres formes de violence contre les femmes ». Le cas a été défendu par les avocats du Bufete para Pueblos Indígenas (« Cabinet d'avocats pour les peuples indigènes »). Il n'est toujours pas résolu.

6□ Juan de León Laynez, op. cit.
